



N° 13

du 12/07/2022

Rédacteurs

Michel BADIÉ CA41
en collaboration avec
le comité de
rédaction

Observateurs

CDA 41, CDA 37, CRAC,
SICAVAC, IFV Val de
Loire Centre, FREDON,
Ax'VIGNE,
PhytoService, Soufflet
Vigne, Vitagri, COPAC,
Renaud SA, LVVD,
Syndicats AOC Coteaux
du Vendômois, Cave
des Coteaux du
Vendômois, Cave
Robert et Marcel, Cave
des Producteurs de
Vouvray, Agri Négoce,
Viti Négoce..

**Directeur de
publication :**

Philippe NOYAU,
Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.
Action du plan Ecophyto
pilote par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de
la recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

EN BREF

Actualité

Climatologie

La période est toujours favorable à la pousse de la vigne actuellement.

Phénologie

Stades moyens pour les cépages sont :

- Chardonnay, Chenin, Sauvignon, Romorantin, Cabernet, Pinot Noir, Gamay, Cot: sont au stade **L33** « Fermeture » et 1ères baies vérées Pinot Noir (18/41 ...)

Mildiou

Sporadiquement des symptômes sur feuilles et sur grappes ont été observés la semaine dernière

Le risque se stabilise bien actuellement voire diminue dans les prochains jours avec l'absence de pluies

Oïdium

La sensibilité de la vigne diminue maintenant et le risque se stabilise. La dynamique reste faible et lente.

Restez encore vigilants sur des parcelles sensibles et à historique de 2021

Black rot

Des symptômes sont observés sur le 18 (Quincy)

Le risque est globalement limité actuellement tout en restant vigilant sur les parcelles à historique

Botrytis

Situation est saine actuellement

Tordeuses

Vol de 2^{ème} génération est terminé avec des prises faibles mais des 1ères pontes d'Eudémis observables depuis la semaine dernière

Cicadelle verte

Les larves sont observées et les niveaux de population augmentent

Esca / B.D.A

Les symptômes se généralisent

Flavescence Dorée

Le communiqué de la DRAAF pour le 3^{ème} traitement pour les vignes concernées

**Note technique commune de la gestion de la résistance 2022
des maladies de la vigne**



Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2022 - [Ici](#)

**Liste des produits de bio contrôle homologués en viticulture
version mars 2022 - [Ici](#)**

Protection pollinisateurs

L'arrêté en date du 21 novembre 2021 encadrant l'autorisation et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour la protection des pollinisateurs : [Ici](#)

Il est entré en vigueur au 01 janvier 2022

Semaine n°26

Nombre de parcelles suivies : 40

Climatologie

BILAN PLUVIOMETRIE JUILLET 2022

	Chinon 37	Vouvray 37	Touraine 41	Cheverny 41	Chavignol 18	Quincy 18
Du 01 au 11 juillet 2022	0.2 mm	0.4 mm	0 mm	0 mm	0 mm	0 mm

**Pluvio : Pluviométrie en mm

Commentaires sur les pluviométries moyennes

Aucune pluie depuis 10 jours

Aléas climatiques

RAS depuis l'épisode de grêle du 19/06/22

Grillures liées à l'application de produits phyto avec des températures élevées

MB : Brûlures de baies



Plusieurs observateurs nous signalent depuis la semaine dernière de la présence de grains de couleur « café au lait » qui pourraient faire penser à des symptômes de Black rot mais sans apparition de pycnides donc peu probable. Autre piste : échaudage mais sans certitude !

BG : Baies de couleur « café au lait » :

- Black rot : peu probable car aucune présence de pycnides
- Echaudage : possible ?



Stades phénologiques

Les conditions climatiques des derniers jours sont favorables au développement de la vigne et la végétation évolue rapidement actuellement. Nous sommes aux stades :

Hors situation grêle

Cépages	Stade moyen	Cépages	Stade moyen
Chardonnay	L 33 « Fermeture »	Pinot Noir	L 33 « Fermeture »
Chenin	L 33 « Fermeture »	Gamay	L 33 « Fermeture »
Sauvignon	L 33 « Fermeture »	Cot	L 33 « Fermeture »
Cabernet	L 33 « Fermeture »	Romorantin	L 33 « Fermeture »

Commentaires

Globalement, l'ensemble des cépages se trouve maintenant au stade :

➤ **L 33 « Fermeture »**

Compte tenu des températures annoncées pour la semaine et de l'humidité dans les sols, le développement de la végétation devrait se poursuivre rapidement

Nous devrions avoir le début de la véraison sur les cépages précoces (Chardonnay, Pinot Noir ...) à partir du 14/07/22

On observe des phénomènes de **millerandage** sur Gamay, Chardonnay et Pinot Noir



Sauvignon



Pinot Noir



Cabernet



Chenin



Gamay

Potentiel Système et Modélisation

Nous avons à notre disposition 3 hypothèses météorologiques H1, H2 et H3 pour la modélisation des risques. Dans notre analyse du seuil indicatif du risque, nous travaillons toujours avec **l'hypothèse H2** étant donné que H1 et H3 n'ont que « 10% de chance » d'être dépassées et constituent une limite à la zone d'incertitude due à la prévision météorologique

Maladies

Comme nous l'avons précisé, le BSV s'appuie sur le réseau « Modélisation » animé par l'IFV Val de Loire – Centre pour évaluer la situation sanitaire en ce qui concerne le Mildiou, l'Oïdium et le Black-rot dans lequel des parcelles d'observation sont suivies avec des TNT (Témoins non traités) :

- ⇒ 12 sur 32 parcelles pour le 37
- ⇒ 4 sur 24 parcelles pour le 41
- ⇒ 3 sur 19 parcelles pour le 18

MILDIOU

Contexte d'observations

Parcelle réseau :

Des symptômes sur feuilles voire sur grappes ont observés en particulier dans les parcelles du réseau dans les vignobles du Cher (Sancerre, Quincy ...) et loir et Cher sur près de 25 % des parcelles et notamment sur quelques TNT.

75 % de TNT sont toujours indemne de symptômes

Parcelle hors réseau :

Sur quelques parcelles, des taches sur feuilles et sur grappes ont été observées depuis 10 jours mais cela est globalement limité et sporadique.



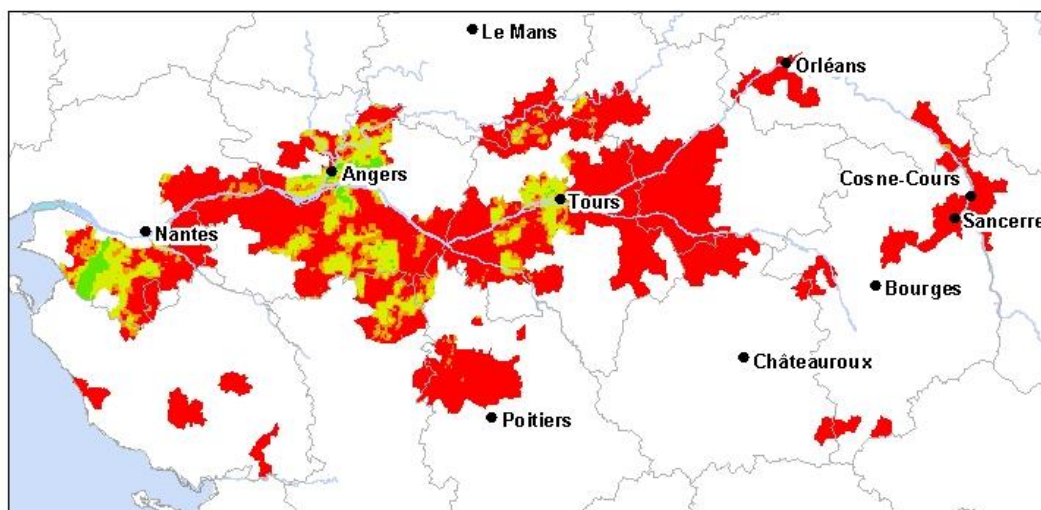
MB : Rot brun sur grappe - Couffy 41
suite aux contaminations du 30 juin
dernier

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque)

En absence de pluies depuis 10 jours, le modèle n'a simulé aucune contamination.

En H2 : Aucune pluie n'est simulée pour la semaine et donc aucune contamination n'est simulée.

En H3 : Quelques pluies sont simulées (orages) à partir du 18/19 juillet et donc elles pourront entraîner quelques contaminations certes limitées



fait le 11/07/2022



Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Un seul scénario maintenant : A 7 jours, comme aucune pluie n'est simulée, le risque se stabilise et même devrait redescendre pour les prochaines semaines sauf s'il devait y avoir des pluies orageuses à partir de 18/19 juillet.

Moyens de lutte prophylactique

La lutte prophylactique est limitée au stade végétatif actuel et elle consiste à réduire l'humidité des parcelles (par de l'enherbement maîtrisé, du drainage et combler les mouillères)

Méthodes de biocontrôles

Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste « produits de biocontrôles homologués en viticulture - version mars 2022



OIDIUM

Réceptivité de la vigne

La vigilance reste de mise pour les parcelles sensibles et à fort historique

Éléments biologiques

Facteurs favorisants

- Années sèches et chaudes ;
- Températures comprises entre 20 et 25°C ;
- Hygrométrie élevée la nuit et se prolongeant la matinée ;
- Vigueur, entassement du feuillage ;
- Présence de la maladie les années antérieures.

Facteurs défavorables

- Eau liquide (pluies lessivantes) ;
- Vents séchants ;
- Lumière directe

Contexte d'observations

Parcelle réseau :

Très peu de symptômes sur feuilles et sur grappes signalés encore actuellement hormis quelques TNT notamment sur Restigné (37) à la suite des observations du 11/07

Parcelle hors réseau :

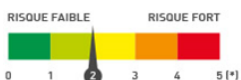
Des symptômes sur feuilles et sur grappes sont observées plus régulièrement sur des parcelles à historique notamment sur les zones de Vouvray et de Bourgueil ...

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque)

En absence de pluies depuis 10 jours, le modèle n'a simulé aucune contamination.

En H2 et H3 : Pas de contaminations simulées compte tenu de l'absence de pluies et s'il devait y en avoir, elles resteront encore sur une dynamique faible

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Scénario 1 et 2 : Nous n'avons peu ou pas de contaminations, toujours avec une dynamique encore faible et lente et donc un le risque modéré. Être vigilant sur les parcelles sensibles et les parcelles à historique de 2021

Moyens de lutte prophylactique

La lutte prophylactique est limitée ... La mise en place des effeuillages permet d'aérer et d'exposer les grappes aux UV limitant l'installation et le développement de l'Oidium

Méthodes de biocontrôles



Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version mars 2022

BLACK ROT

Éléments biologiques

Le Black-rot se conserve l'hiver sur les baies momifiées (grappillons non récoltés, restés accrochés au palissage, ou tombés sur le sol), les vrilles, les feuilles infectées tombées au sol et sur les chancres présents sur les sarments, sous forme de conceptacles indifférenciés qui évoluent en périthèces durant l'hiver et au printemps. Au printemps l'augmentation de la température, associée à une humidité importante, induit la production d'ascospores

qui sont projetées durant plusieurs mois des périthèces matures ; celles-ci contaminent la vigne, notamment les feuilles et les jeunes baies, et sont responsables des contaminations primaires en présence d'une humidité relative suffisante pendant au minimum 6 heures. Les contaminations primaires peuvent se faire sur de longues distances grâce au vent qui transporte les ascospores. Par la suite, des ponctuations brunes à noires apparaissent sur les tissus altérés, ce sont les pycnides qui contiennent des conidies qui assureront des contaminations secondaires surtout sur les jeunes baies situées en dessous. Les contaminations secondaires se font sur de courtes distances grâce aux pluies et aux éclaboussures qui projettent les conidies.

Le Black-rot a besoin de pluies fréquentes et durables et de températures comprises entre 9°C et au maximum 32°C, son optimum se situant autour de 26°C.

Le feuillage de la vigne est réceptif de la sortie des premières feuilles à quelques jours après la floraison.

Contexte d'observations

Parcelles réseau :

Rien à signaler encore globalement actuellement

Des symptômes sur grappes sur Quincy et sur des TNT mais cela reste très limité

Hors parcelles réseau

Très peu de symptômes sur grappes sont observées ces derniers jours hormis quelques parcelles sporadiquement

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque)

En absence de pluies depuis 10 jours, le modèle n'a simulé aucune contamination.

Compte tenu de la quasi-absence de pluies pour les prochains jours, aucune contamination n'est simulée par le modèle quel que soit le scénario H2 et H3 et cela jusqu'au 18 juillet prochain

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Le risque reste actuellement limité tout en restant vigilant sur les parcelles à historique .

Moyens de lutte prophylactique

Éliminez les pampres qui sont plus particulièrement sensibles aux contaminations primaires de par leur proximité avec le sol (surtout en début de saison).

Limiter la vigueur des vignes au potentiel de récolte nécessaire et suffisant aux objectifs de production.

Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).

Accoler à temps pour éviter que les pampres tombent vers le sol et pour permettre une meilleure application de la protection

Méthodes de biocontrôles



Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version mars 2022

BOTRYTIS

Contexte d'observations

Sur les parcelles réseau

Rien à signaler encore actuellement

Hors parcelles réseau

Sur quelques parcelles, nous avons commencé à observer quelques grains botrytisés liés des blessures (perforations vers ...) mais cela n'a pas évolué depuis

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Le risque reste très faible encore actuellement

Moyens de lutte prophylactique

Les mesures prophylactiques d'un effeuillage permettent d'aérer la zone fructifère. Les effeuillages ne doivent pas être réalisés en conditions de températures trop élevées pour éviter les dégradations car celles-ci fragilisent les baies. Ils doivent être réalisés sur les faces côté levant ou orientées au nord pour éviter une trop forte exposition au soleil.

-Bonne protection contre l'Oïdium et les vers de la grappe qui peuvent créer des voies de pénétration du Botrytis dans les baies.

-Installation d'un enherbement maîtrisé pour limiter les effets de relargage d'eau des pluies automnales dans les baies à l'approche des vendanges (éclatement des baies).

Méthodes de biocontrôles

Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2021



Ravageurs

TORDEUSES

Rappel des éléments de biologie

L'évaluation de la pression parasitaire liée aux vers de grappe sur les parcelles peut se faire par du piégeage et par des observations. Les pièges permettent de connaître le début, le pic et la fin des vols, ce qui permet d'aller observer les parcelles au bon moment. Les captures permettent de connaître l'étalement du vol des papillons et donc l'étalement d'une génération. Le piégeage peut donner également une tendance globale de la pression vers de grappe par rapport à la quantité de papillons piégés mais il ne permet pas de définir de manière sûre la pression sur une parcelle donnée.

Contexte d'observations

Vol 2^{ème} génération

Le vol de 2^{ème} génération est terminé. Il aura été fait peu de prises de papillons sur ce vol

Les 1^{ères} pontes d'Eudémis sont observées depuis quelques jours (parfois importantes) dans certains secteurs notamment de Sancerre. Les premières perforations ont été observées ce matin.

Rappel : les niveaux des dégâts ne sont pas liés directement au nombre de captures

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Aucun risque actuellement. Ce n'est que l'évaluation des risques, basée sur des observations de dégâts sur les inflorescences peut être effective.

Moyens de lutte prophylactique

La mise en place des diffuseurs de phéromones utilisés pour la confusion sexuelle doit être effectués avant le démarrage du 1^{er} vol

Méthodes de biocontrôles

Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version mars 2022



CICADELLES VERTES

Rappel biologique

La cicadelle verte hiverne hors des parcelles de vignes et regagne le vignoble au printemps. Les femelles vont alors pondre à l'intérieur des feuilles pour donner les larves de première génération. 5 stades larvaires vont se succéder avant de donner les adultes de première génération, généralement en juin. 2 à 3 générations supplémentaires vont alors s'enchaîner jusqu'à l'automne.

Les larves se situent sur la face inférieure des feuilles. Elles peuvent être blanches, roses ou vertes, se déplacent « en crabe » de manière rapide mais ne sautent pas (à la différence des larves de la cicadelle de la flavescence dorée). Le premier stade mesure à peine 1 mm pour atteindre 3 mm au cinquième stade. Les ébauches des ailes apparaissent dès le 4e stade. Les symptômes causés sont appelés des grillures. Il s'agit de rougissement sur cépages rouges et de jaunissement sur cépages blancs délimités par les nervures. Ces rougissements/jaunissements partent du bord de la feuille et progressent vers le centre. Par la suite, les parties colorées peuvent se dessécher.

Contexte d'observations

+ des parcelles réseau

Des larves sont détectées maintenant sur plus de 90 % des parcelles du réseau. Les niveaux de populations ont augmenté depuis 8 jours : plus de 50 % des parcelles avec des populations à + de 20 larves pour 100 feuilles observées.

+ Hors parcelle réseau

Sporadiquement, nous observons quelques parcelles avec des niveaux de populations plus élevées (>50 larves) notamment sur cépage Cot

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Le risque est encore limité actuellement

La surveillance doit se porter sur les populations larvaires de deuxième génération qui seront observables courant juin. Rappel : la gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce sont les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure

Méthodes de biocontrôles



Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2022

Le seuil indicatif de risque

Rappel du seuil de nuisibilité : 100 larves pour 100 feuilles observées.

Moyens de lutte prophylactique

L'application d'argile comme barrière physique est utilisée sur nos vignobles et donne des résultats assez satisfaisants si ces applications sont réalisées assez précocement.

A réserver aux parcelles à historique avec des cépages sensibles tel le Côt, ...

Les auxiliaires comme les larves de chrysopes, de coccinelles, carabes, forficules peuvent permettre de réguler les populations

ESCA ET B.D.A

Contexte d'observation

Les symptômes se généralisent actuellement

MB : Esca sur Sauvignon avec dessèchement brutal



CICADELLE DE LA FLAVESCECE DOREE

Rappel des éléments de biologie

Cet insecte est inféodé à la vigne et il ne fait qu'un cycle de développement par an. Il ne cause pas de dégât direct sur la vigne mais il est le vecteur principal du phytoplasme de la Flavescence dorée.

A partir des éclosions des œufs d'hiver, qui commencent au début du mois de mai jusqu'à fin juillet, 5 stades larvaires se succèdent sur une période d'environ 50 jours. C'est au cours de cette phase que les larves peuvent acquérir le phytoplasme de la flavescence dorée en s'alimentant de la sève d'une vigne contaminée. Après un mois de latence, le phytoplasme s'est multiplié et a migré dans la salive de l'insecte qui devient infectieux pour toute sa vie et qui pourra transmettre le phytoplasme lors de chaque prise de nourriture. En revanche, le phytoplasme ne sera pas transmis à la descendance de l'insecte.

Cette cicadelle a pour principale caractéristique morphologique distinctive par la présence de 2 taches noires à l'extrémité de l'abdomen à tous les stades larvaires.

Voir fiche reconnaissance : **FREDON Centre Val de Loire**

https://drive.google.com/open?id=1AlvL7GDoIpQ1ebyZHmDSKCb7D_XDskXU

Information SRAL Centre Val de Loire : « Il est rappelé que la lutte contre cette cicadelle est rendue obligatoire sur les parcelles de vigne mères de greffons et de porte-greffes, compte tenu de la présence avérée du phytoplasme de la flavescence dorée en région Centre Val de Loire et sur la zone en lutte obligatoire. »

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)

Pour les parcelles concernées par la protection contre les cicadelles de la Flavescence Dorée : parcelles de multiplication et de pré multiplication de greffons et/ou en lutte obligatoire, vous référer à la **note du SRAL du 07/07/22** [Communiqué de presse Flavescence Dorée - Troisième traitement](#)

Moyens de lutte prophylactique

L'épamprage permet de réduire les réservoirs de larves de la cicadelle vectrice

Destruction des ceps atteints de jaunisse. Il n'existe pas d'alternative de substitution

Prochain BSV Viticulture Centre Val de Loire : 19 juillet 2022.

Formulaire d'inscription des BSV région centre-Val de Loire. L'adresse est : <http://bsv.centre.chambagri.fr/> permet d'accéder à la page d'accueil du formulaire et l'adresse <http://bsv.centre.chambagri.fr/index.php/formulaire-d-inscription> directement au formulaire permettant l'inscription en ligne.